



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES AVANTS MONTS

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 20 octobre, à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, LUCAS André, MAS Bernard,  
Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique,  
 IZARD Julien, MARCO Claude, MARQUET Nathalie, MAS Bernard, MIRABILE Noëlle, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Absent excusé : LUCAS André  
 Pouvoir de LUCAS André à Guy ROUCAYROL

Secrétaire de séance : MME CALON Mauricette

Convocation en date du 12/10/2022

Membres en exercice : 14 - Présents : 13 - Votants : 14 - Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le code général des collectivités territoriales prévoit dans son article L5211-39 que le Président de l'établissement de coopération intercommunale adresse chaque année au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement public, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune au conseil communautaire sont entendus.

Monsieur le Maire présente donc le rapport d'activités et compte administratif 2021 de la communauté de communes « les Avants Monts » afin qu'il puisse en prendre connaissance.

Où l'exposé du Maire, le CONSEIL MUNICIPAL,

➤ **PREND CONNAISSANCE** des documents présentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
 Guy ROUCAYROL

